

**DÉLIBÉRATION N° 2024-2025_075
du conseil d'administration de l'Université Marie et Louis Pasteur**

Séance en date du 8 juillet 2025

5 - « Affaires statutaires »

Point n°5.8 « Désignation de deux représentants des usagers à la commission CVEC » (pour vote)

La délibération étant présentée pour décision.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 40	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 32
Membres présents : 26	
Membres représentés : 6	Pour : 32
Total : 32	Contre : 0

VU l'article L.841-5 du code de l'éducation ;

VU le décret n°2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus ;

VU la délibération 2024-2025_062 du Conseil d'administration du 17 décembre 2024 approuvant la charte d'organisation et de fonctionnement de la Commission CVEC.

La contribution vie étudiante et de campus (CVEC) est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention. Une commission CVEC est mise en place à l'université ayant pour rôle de proposer à l'approbation du conseil d'administration de l'université, après consultation de la CFVU, une répartition des fonds qui seront alloués selon les modalités décrites dans la charte susvisée.

Cette charte prévoit la composition de la commission CVEC qui comprend notamment deux étudiants élus du CA de l'UMLP, désignés par le CA.

Il revient à l'ensemble des membres présents et représentés du conseil d'administration de désigner deux représentants étudiants appelés à siéger au sein de la commission CVEC. Ces deux représentants étudiants sont choisis parmi les membres titulaires du collège « usagers » siégeant au conseil d'administration.

Mme Enora VAGNAUX a présenté sa candidature.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la candidature de Mme Enora VAGNAUX en tant que représentante des usagers à la commission CVEC.

Besançon, le 08/07/2025



Le président

Hugues DAUSSY

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.